



Facture

N° : S/2024/01/0266
Compte client : 411POUEY03
Date : 30/01/2024
Affaire suivie : LAGEYRE PHILIPPE
N° du devis : SO-SA2301247

DÉSIGNATION	QUANTITÉ	UN	PRIX UNIT.	MONTANT HT
TRAITEMENT EN PROFONDEUR				
Injection des bois : sur longueur et encastrement : perçage en diamètre 10mm au 2/3 de l'épaisseur du bois. Injections de liquide insecticide jusqu'à saturation.	43,00	ml	3,60	154,80 €
<i>Dans le cas d'un traitement anti-termite et selon Article L133-4 du Code la construction et l'habitation, le client est tenu de faire une déclaration en mairie de son infestation.</i>				
<i>Garantie de réintervention en cas de retour des insectes dans les parties traitées de 5 ans</i>				
Total HT				1 505,20 €

Produits utilisés : Termidor (ou équivalent), XILIX IFC 300 (ou équivalent),

Montant HT	6 566,00 €
TVA 10%	656,60 €
Total TTC	7 222,60 €

Conditions de règlement: Paiement à réception de facture

RC AXA POLICE N°4803921804

Pénalités de retard et paiement : 3 x Intérêt légal - TVA acquittée sur encaissement

En cas de non-paiement à l'issue de l'échéance, une indemnité forfaitaire minimum de 40€ sera appliquée pour couvrir les frais de recouvrement